

« subsumé », c'est-à-dire prend sur soi tous les autres espaces et devient le centre en laissant les autres en périphérie. A ce moment-là, l'espace actualise la totalité des espaces, qu'ils soient militaire ou politique. Ainsi, un espace actualisé se potentialise et un espace potentialisé peut, à un moment donné et en fonction de l'histoire, exprimer la totalité et devenir le centre. Ceci nous explique que, dans certaines régions de l'Afrique, à la mort du chef ou du roi, on change automatiquement de capitale, ce qui ne correspond pas à la notion d'espace figé d'aujourd'hui où la capitale est un centre, un pôle où tout doit converger. Prenons un dernier exemple pour conclure. Il y a peu de temps, un gouverneur est venu dire à la population qu'en raison de l'extension du périmètre urbain, passant de dix kilomètres à vingt kilomètres, le village faisait maintenant partie de la ville. En réponse, le chef de village lui dit : « Voulez-vous dire que nous n'avons jamais fait partie de cette ville ? » Il était en effet évident pour lui qu'il faisait partie de la ville, mais avec une autre fonction, périphérique certes, mais tout aussi fondamentale que les fonctions exercées au centre.

(Intervention transcrite par E.L.R.)

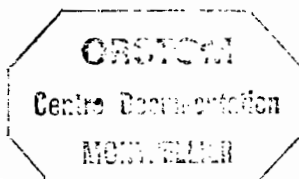
3. L'ESPACE ET L'ORGANISATION FONCIERE TOUCOULEUR (SÉNÉGAL ET MAURITANIE)

Mamadou WANE

La conception qui préside à l'organisation foncière est globale. Elle s'applique à la fois à l'espace et aux relations sociales et fait ainsi référence à une totalité dynamique, l'organisation sociale. On ne peut donc parler de l'organisation foncière sans évoquer l'Histoire parce que non seulement l'organisation foncière restitue l'histoire mais encore elle est une des mémoires les plus sûres de la société. Cette remarque étant faite, on doit souligner que l'espace fait l'objet non pas d'une dichotomie mais d'une double formalisation. Il y a la dimension « foncière cultivable » et la dimension « foncière habitable » dont l'organisation est différente.

La dimension « foncière habitable » est, par excellence, le village. La façon de concevoir ce village est bien rendue par les récits d'implantation qui nous donnent une image souvent mythique de la création du village. Dans ces récits nous remarquons que, quand le groupe s'implante, il délimite l'espace sans pour cela le concevoir avec une centralité. Il n'y a pas un espace centré mais des espaces éclatés et, en même temps, regroupés pour former un ensemble.

Ainsi, il existe en dehors du village un espace, le cimetière, qui est un des premiers espaces que l'on délimite lors de l'implantation du village. Il ne faut pas oublier en effet que les Toucouleurs sont une des populations les plus anciennement islamisées de l'Afrique de l'Ouest, et ceci explique déjà l'importance du cimetière. Mais, il faut également lier cette délimitation à une autre



A 2596 ex.2

F 2596 ex.

idée, relative à la durée ou au caractère définitif de l'implantation. Les Toucouleurs se considèrent seulement comme des hôtes dans cet espace et conçoivent leur implantation comme très temporaire même si elle doit durer cent ou deux cents ans. On est toujours temporairement installé dans le village tandis qu'on a la certitude d'aller, après ce temps de vie, reposer dans l'espace du cimetière de façon définitive. Le cimetière est donc le premier espace que le groupe délimite. Il est aussi, et par excellence, un espace sacralisé. C'est un des endroits qui ne sera jamais déplacé, sauf en cas de force majeure si le terrain est inondé, s'il se révèle trop exigü... Sinon, son implantation est définitive. Par ailleurs, il s'agit d'un terrain envers lequel on a toujours une certaine attitude de respect, ne serait-ce que parce qu'on est sûr d'aller un jour rejoindre ceux qui y sont enterrés.

Après l'implantation du cimetière, le village délimite les implantations résidentielles. Ces implantations se font en général par affinités lignagères. Ces espaces sont à la fois clos en englobant un groupe de parenté et ouverts parce que ce groupe a le souci de se mettre en relation avec les autres groupes au sein de la grande communauté. Car, à côté de la parenté fondée sur le sang et qui organise les rapports au sein des concessions, il y a également une autre parenté, fondée sur l'habitation et la résidence, et qui est la parenté de village où l'on va lire également les rapports sociaux impliqués par l'espace cultivé.

Le second type d'espace, que l'on appelle souvent « la brousse », contient les champs et d'autres espaces qui ne sont ni les champs ni des espaces mis en valeur. C'est à ce propos des champs que l'on trouve dans son sens restrictif l'organisation foncière, exprimant spatialement des relations sociales. C'est dans ces champs que sont délimitées des parcelles qui appartiennent à un lignage et qui sont gérées très souvent de manière collective. Cette conception fera du chef un gestionnaire. Le patriarche aura, dans le cadre de sa gestion, à redistribuer les terres d'abord à l'intérieur du lignage et ensuite à l'extérieur. En effet, il y a un processus qui permet à un étranger qui arrive de s'intégrer. Par cette intégration, l'étranger peut recevoir, par attribution, un terrain à cultiver. Selon son mode d'intégration dans le groupe, le terrain reçu comportera plus ou moins de charges ou d'obligations.

Cette forme d'organisation, avec sa logique propre, est directement contraire au projet de l'État avec ses diverses facettes, réorganisation des droits fonciers, urbanisation, voire même industrialisation. La permanence de cette organisation « traditionnelle » explique l'échec de l'État et des multiples législations qui ont, depuis le début de ce siècle, tenté de réorganiser l'espace par la théorie des terres vacantes et sans maître, la généralisation de l'immatriculation en 1932, ou la nationalisation des terres en 1964. Ces diverses législations n'ont eu aucune prise de façon globale sur la société du Fouta, quelle soit sénégalaise ou mauritanienne. En effet, ces populations continuent à se référer à la façon selon laquelle elles se sont implantées et à vivre les liens qu'elles ont tissés entre elles à la lumière de leurs conceptions des rapports de l'homme à la terre. Leur conception prédominante de la terre est que cette terre est un « bien commun » qu'il faut continuer à partager. En tant que musulmans, ils rattachent cette attitude à leur croyance que la terre est un don de Dieu mis à la disposition de la communauté pour le bien-être collectif. Cette dimension sacrée n'interdit cependant pas qu'à l'occasion de ces partages certaines personnes soient autorisées à répartir ces terres moyennant finances. Or, cette prétention rencontre celle de l'État colonial et de l'État sénégalais qui se sont voulu l'un et l'autre « chefs de terre », c'est-à-dire qu'ils ont prétendu avoir le droit de répartir ou de céder la terre,

et d'y implanter un certain nombre d'entreprises. Il est donc bon que ces journées d'études se penchent d'abord sur les fondements qui justifient l'attitude des populations et expliquent le rejet de législations techniquement bien conçues. Précisons cependant ce que nous entendons par « rejet ». Rejet ne veut pas dire ignorance mais plutôt détournement ou « manipulations ».

Dans le Fouta, par exemple, il n'y a pas une parcelle de terre qui puisse être revendiquée au titre des terres vacantes et sans maître parce que les populations ont rapidement compris l'esprit de la nouvelle législation et se sont ruées sur toutes les occasions de faire certifier leurs droits devant les tribunaux coloniaux ou étatiques contemporains. Ces droits ont été ainsi constatés, non pas au titre individuel mais le plus souvent au nom du lignage. Les tribunaux coloniaux reconnaissaient une certaine entité juridique avec la personnalité morale. C'était souvent la famille et cela lui donnait une sorte de droit de propriété. Ainsi, toutes les terres de la région ont pratiquement fait l'objet d'un jugement déclaratif ou de constatation de titre foncier. Et les populations utiliseront ces titres fonciers à chaque fois que l'État veut, dans l'esprit de la loi sur le domaine national, réclamer telle ou telle terre ou y mettre telle ou telle personne.

(Intervention transcrite par E. L.R.)

4. RAPPORTS DES DÉBATS

Pierre-Louis AGONDJO OKAWÉ

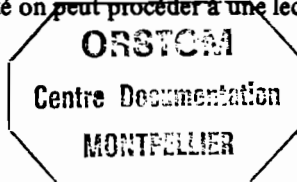
Avant de dégager les caractères essentiels de la représentation autochtone de l'espace, je voudrais d'abord présenter quelques observations ; je conclurai sur la problématique du devenir de cette représentation.

Les participants ont déploré que cette commission n'ait pas eu l'importance qu'elle méritait ; elle est apparue comme une commission polaire renvoyant à toutes les autres commissions. J'ai effectivement constaté que les débats des autres commissions ne pouvaient pas ignorer la représentation autochtone de l'espace. La commission n'ayant donc pas pu identifier le débat (le pouvait-elle ?), les discussions se sont poursuivies en privé (entre Africains, entre Africains et Européens) ou à travers les autres commissions. Les réflexions que je vais vous livrer s'inspirent des travaux de la commission et des débats extérieurs à la commission.

Les travaux de la commission comprennent les trois rapports présentés respectivement par Agondjo Okawe, Dika Akwa et Mamadou Wane d'une part, les interventions des membres de cette commission d'autre part. Dans ces travaux on peut relever les traits suivants :

1) L'espace africain est à la fois une totalité et une diversité, il est un et multiple. C'est le même espace qui, selon les cas, est économique, juridique, sacré, politique, guerrier, etc.

2) Dans cette diversité on peut procéder à une lecture horizontale ou verti-



A 2597 ex 2

F 2597 ex. 2

études réunies et présentées par
E. LE BRIS, E. LE ROY et F. LEIMDORFER

**ENJEUX
FONCIERS
EN
AFRIQUE NOIRE**



TABLE DES MATIÈRES

Préambule	5
Liste des membres du comité scientifique de préparation	8

PREMIÈRE PARTIE

LES ENJEUX INITIAUX

Critiquer et dépasser une image caricaturale de l'Afrique noire précoloniale

Introduction, par E. Le Roy	11
The initial stakes	13

CHAPITRE I

Rapport introductif aux journées d'études, par J.-P. Chauveau,
J.-P. Dozon, E. Le Bris, E. Le Roy, G. Salem, F.-G. Snyder.

1. L'émergence de l'objet foncier dans la littérature administrative et scientifique	17
2. L'actualité des problèmes fonciers en Afrique noire et les ques- tions qu'elle suggère	26

CHAPITRE II

Approches thématiques

1. Le statut du foncier dans l'analyse de l'économie de plantation au Ghana, par J.-P. Chauveau	45
2. Épistémologie du « foncier » dans le cadre des économies de plantation ivoiriennes, par J.-P. Dozon	56
3. Le statut du foncier dans les études de terroirs menées par les géographes en Afrique de l'Ouest, par E. Le Bris	61
4. Le régime foncier rural en Afrique noire, par C. Coquery-Vidrovitch	65
5. Une approche pragmatique des situations foncières, par Ph. Haeringer	84

CHAPITRE III

Première discussion générale sur le rapport introductif

1. Interventions	91
2. Débats	92

DEUXIÈME PARTIE

L'APPROFONDISSEMENT DES ENJEUX

La terre dans les discours, les pratiques et les représentations de l'Afrique contemporaine.

Introduction, par E. Le Roy	97
-----------------------------------	----

CHAPITRE IV

Représentations autochtones de l'espace

1. Représentations et organisations endogènes de l'espace chez les <i>Myene</i> du Gabon (Nkomi et Mpongwe), par P.-L. Agondjo-Okawe	101
2. Lectures de l'espace africain, par Betote Dika Akwa Nya Bonanbela	115
3. L'espace et l'organisation foncière toucouleur (Sénégal et Mauritanie), par M. Wane	118
4. Rapports des débats, par P.L. Agondjo-Okawe	120
5. Synthèse des débats, par E. Le Roy	122
6. L'accès à la terre chez les paysans basundi (région du Pool, Congo), par D. Desjeux	126

CHAPITRE V

La logique foncière de l'État depuis la colonisation

- | | |
|---|-----|
| 1. Le choix d'une problématique juridique, par R. Verdier..... | 133 |
| 2. L'expérience ivoirienne, par A. Ley..... | 135 |
| 3. L'expérience malienne, par A. Rochegude..... | 141 |
| 4. Rapport des débats, par A. Ley, A. Rochegude et R. Verdier.. | 148 |
| 5. Synthèse des débats, par E. Le Roy..... | 150 |

CHAPITRE VI

La rente foncière

- | | |
|---|-----|
| 1. Genèse de la rente foncière et du capitalisme agraire, par J. Charmes..... | 155 |
| 2. Rapport des débats, par F. Snyder..... | 163 |
| 3. Synthèse des débats, par E. Le Bris..... | 165 |

CHAPITRE VII

Agro-pastoralisme

- | | |
|---|-----|
| 1. Le processus juridique, les droits fonciers et l'aménagement de l'environnement dans un canton hausaphone du Niger, par J.-T. Thompson..... | 169 |
| 2. Les Leyde du Delta central du Niger : tenure traditionnelle ou exemple d'un aménagement de territoire classique, par S. Cissé | 178 |
| 3. Rapport des débats, par E. Grégoire..... | 189 |
| 4. Synthèse des débats, par E. Grégoire..... | 192 |
| 5. Évolution du régime foncier dans une société d'éleveurs nomades. Le cas des Twaregs Kel dinnik dans la région de Tahoua (Niger), par G. Lainé..... | 195 |
| 6. Un système de production agro-pastoral en crise : le terroir de Gourjae (Niger), par E. Grégoire..... | 202 |
| 7. Pastoralisme, agro-pastoralisme et organisation foncière : le cas des Peuls, par D. Kintz..... | 212 |

CHAPITRE VIII

La mise en place des réformes agrofoncières

- | | |
|--|-----|
| 1. Réflexions sur la réforme foncière sénégalaise de 1964, par M. Niang..... | 219 |
| 2. Le projet de la mise en valeur de la vallée de Baila en Basse-Casamance (Sénégal), par M. Diao..... | 228 |
| 3. La réforme agrofoncière au Togo, par K. Koffigoh..... | 240 |
| 4. La réforme agrofoncière et droit coutumier au Togo, par M. Foli..... | 253 |
| 5. Rapport des débats, par M. Foli..... | 263 |

6. Synthèse des débats, par E. Le Roy	264
7. Droit d'usage et propriété privée, par J.-M. Gastellu	269

CHAPITRE IX

Les grands projets d'aménagement et de développement dans les domaines agricoles, forestiers, hydrauliques, miniers ou pastoraux.

1. Transformations « dirigées » de l'espace agraire et réponses paysannes à la périphérie des lacs volta (Ghana) et kossou (Côte-d'Ivoire), par V. Lassailly-Jacob	281
2. Grands projets de développement et pratique foncière en Côte d'Ivoire. L'exemple de l'opération San Pedro, par A. Schwartz	293
3. L'aménagement du fleuve Sénégal et ses implications foncières, par J.-L. Boutillier	301
4. Rapport des débats, par J.-P. Chauveau et G. Pontié	308
5. Synthèse des débats, par E. Grégoire	311
6. Organisation foncière et opération de développement. Le cas soninke du Sénégal, par J.-Y. Weigel	315

CHAPITRE X

Politique foncière de l'État dans l'aménagement urbain

1. Mimétisme et droit de la planification urbaine en Afrique noire, par M. Prouzet	325
2. Objet d'une recherche sur les politiques foncières de l'État dans l'aménagement urbain, par A. Durand-Lasserve et J.-F. Tribillon	330
3. Rapport des débats, par A. Durand-Lasserve, M. Prouzet et J.-F. Tribillon	334
4. Synthèse des débats, par E. Le Bris	336

CHAPITRE XI

Stratégies « privées » d'occupation de l'espace en milieu urbain et péri-urbain

1. Stratégies populaires pour l'accès au sol dans la ville africaine, par Ph. Haeringer	341
2. Stratégie spatiale et stratégie familiale : la volonté de maintien en centre ville (exemple dakarais), par G. Salem	360
3. Rapport des débats, par E. Le Bris	370
4. Synthèse des débats, par E. Le Roy	372

TROISIÈME PARTIE

LES NOUVEAUX ENJEUX

Quels seront les rapports sociaux impliqués par l'espace à l'horizon de l'an 2000 ?

Introduction, par E. Le Roy 379

CHAPITRE XII

Discussion générale et bilan

1. Synthèse du débat de clôture, par E. Le Bris 381
 2. Bilan des journées d'études, par E. Le Bris et E. Le Roy 382

CHAPITRE XIII

La question foncière en Afrique noire

- Comment la « question foncière » est-elle abordée dans les discours sur l'Afrique noire à l'époque contemporaine ? 391
 — Le rôle central de l'État africain dans l'évolution contemporaine de la « question foncière » 392
 — Les enjeux de la « question foncière » à l'horizon de l'an 2000 395

ANNEXES

1. Liste des participants aux « Journées d'études sur les problèmes fonciers », Paris, 22-25 septembre 1980 401
 2. Liste des organismes et des sigles 405
 3. Index des noms de groupes et de lieux 407
 4. Index des concepts 413
 5. Liste des cartes et des figures 420

ÉDITIONS KARTHALA

Collection MÉRIDENS

Christian RUDEL, *Guatemala, terrorisme d'État.*
Bernard JOINET, *Tanzanie, manger d'abord.*
Philippe LEYMARIE, *Océan Indien, le nouveau cœur du monde.*
André LAUDOZE, *Djibouti, nation-carrefour.*
Bernard LEHEMBRE, *L'Île Maurice.*

Collection LES AFRIQUES

Essedine MESTIRI, *Les Cubains et l'Afrique.*
I. MBAYE DIENG et J. BUGNICOURT, *Touristes-rois en Afrique.*
Carlos MOORE, *Fela Fela, cette putain de vie.*
Bernard LANNE, *Tchad-Libye : la querelle des frontières.*
J.S. WHITAKER, *Les États-Unis et l'Afrique : les intérêts en jeu.*
Abdou TOURÉ, *La civilisation quotidienne en Côte-d'Ivoire. Procès d'occidentalisation.*
G.R.A.A.P., *Paroles de brousse : Des villageois africains racontent.*
Jean-Marc ELA, *L'Afrique des villages.*
Guy BELLONCLE, *La question paysanne en Afrique noire.*
Collectif, *Alphabétisation et gestion des groupements villageois en Afrique sahélienne.*

Collection HOMMES ET SOCIÉTÉS

1. *Sciences politiques et économiques*

Abdoulaye Bara DIOP, *La société wolof.*
J.F. MEDARD, Y.A. FAURE et al., *État et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire.*
Guy ROCHETEAU, *Pouvoir financier et indépendance économique en Afrique : le cas du Sénégal.* En coédition avec l'ORSTOM.
Collectif, *Enjeux fonciers en Afrique noire.* En coédition avec l'ORSTOM.

2. Histoire et Anthropologie

- Joseph AMBOUROUE-AVARO, *Un peuple gabonais à l'aube de la colonisation. Le bas Ogové au XIX^e siècle*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Collectif, *La civilisation ancienne des peuples des Grands Lacs*. En coédition avec le Centre de Civilisation Burundaise.
- François GAULME, *Le pays de Cama. Un ancien État côtier du Gabon et ses origines*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Antoine GISLER, *L'esclavage aux Antilles françaises (XVII^e-XIX^e siècles)*.
- Juliette BESSIS, *La Méditerranée fasciste, l'Italie mussolinienne et la Tunisie*. En coédition avec les Publications de la Sorbonne.
- Yoro FALL, *L'Afrique à la naissance de la cartographie moderne (XIV^e-XV^e siècle)*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Zakari DRAMANI ISSIFOU, *L'Afrique dans les relations internationales au XVI^e siècle*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Louis NGONGO, *Histoire des Forces religieuses au Cameroun (1916-1955)*.
- Françoise RAISON (Et. réunies par), *Les souverains malgaches. Constructions monarchiques et réappropriations populaires*.
- Bakoly DOMENICHINI-RAMIARAMANANA, *Du Ohabolana au Hainteny : langue, littérature et politique à Madagascar*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.

3. Langues et cultures

- Pierre DUMONT, *Le français et les langues africaines au Sénégal*. En coédition avec l'A.C.C.T.
- Philippe NTAHOMBAYE, *Des noms et des hommes. Aspects psychologiques et sociologiques du nom au Burundi*.

Collection RELIRE

- Eugène MAGE, *Voyage au Soudan occidental (1863-1866)*. Introduction d'Yves Person.
- David LIVINGSTONE, *Explorations dans l'Afrique australe et dans le Bassin du Zambèse (1840-1864)*. Introduction d'Elikia M'Bokolo.
- Ida PFEIFFER, *Voyage à Madagascar (1856)*. Introduction de Faranirina Esoavelomandroso.
- Victor SCHOELCHER, *Vie de Toussaint Louverture*. Introduction de J. Adélaïde-Merlande.

Collection LETTRES DU SUD

- Yodi KARONE, *Le bal des caïmans*.

Max JEANNE, *La chasse au racoon*.
Merle HODGE, *Crick crack monkey*.
Gérard CORPATAUX, *Voyage sans retour*.
Joël LUGUERN, *Les parasols de Danang*.
José LOUZEIRO, *Pixote ou la loi du plus faible*.

Collection DE CONTES

Gabriel MFOMO, *Soirées au village* (Cameroun).
Jacques PUCHEU, *Contes haoussa du Niger*.
Gabriel MFOMO, *Les initiés* (Cameroun).
Henri TOURNEUX, *Les nuits de Zanzibar* (contes swahili).
Marie-Paule FERRY, *Les dits de la nuit* (contes tenda du Sénégal).

Collection SARABANDE (livres pour enfants)

Chouka la mangouste antillaise (texte de Maryse Cériote et dessins de Bordeclerc).
Marcy DANS LEE, *Ibon, l'oiseau des Philippines*.

HORS COLLECTION

A.C.C.T./D.N.A.F.L.A., *Initiation à la linguistique africaine par les langues du Mali*.
ANSELIN (Alain), *La question peule et l'histoire des Égyptes ouest-africaines*.
MICHEL (Andrée) et Coll., *Femmes et multinationales*.
Collectif, *Culture et politique en Guadeloupe et Martinique*. En coédition avec le journal *Alizés*.
Collectif, *Études africaines en Europe*; Bilan et inventaire (2 tomes).
ZHEGIDOUR (Slimane), *La poésie arabe moderne entre l'islam et l'occident*.

POLITIQUE AFRICAINE (revue trimestrielle)

1. *La politique en Afrique noire : le haut et le bas*.
2. *L'Afrique dans le système international*.
3. *Tensions et ruptures politiques en Afrique noire*.
4. *La question islamique en Afrique noire*.
5. *La France en Afrique*.

6. *Le pouvoir d'être riche.*
7. *Le pouvoir de tuer.*
8. *Discours populistes, mouvements populaires.*

(Pour plus de précisions sur ces titres, demandez le catalogue complet des éditions Karthala : 22-24, bd Arago, 75013 Paris.)